

Les partenaires du dispositif maintien en emploi

Vous pouvez faire appel à de nombreux professionnels pour être accompagné et identifier les solutions adaptées.



Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Caisse régionale
Île-de-France



ESPACE DOCUMENTAIRE

Pour vous soutenir dans vos démarches de maintien en emploi, nous mettons à votre disposition un espace documentaire. N'hésitez pas à le partager à vos salariés !

Disponible ici sur www.amet.org



Vous aurez accès à tout ce qu'il y a à savoir sur le maintien en l'emploi des salariés et de l'accompagnement que nous vous proposons. Ci-dessous des exemples de documents :

- Le rendez-vous de liaison
- La visite de pré-reprise
- Je suis en arrêt de travail. Que faire ?
- etc.



pdp@amet.org

01 49 35 82 80

SALARIÉ EN DIFFICULTÉ

EN RAISON DE

SON ÉTAT DE SANTÉ

COMMENT AGIR ?

- MAINTIEN EN EMPLOI -



De la **prévention de la désinsertion professionnelle** au **maintien en emploi**

La prévention de la désinsertion professionnelle se prépare dès le recrutement et tout au long du parcours professionnel de vos collaborateurs.

Si l'un de vos salariés présente des difficultés dans son travail liées à son état de santé, **vous pouvez agir !**

Comment agir ?



Prévenir collectivement et individuellement les risques professionnels pour anticiper les risques d'inaptitude



Maintenir votre salarié à son poste de travail



Accompagner la reconversion de votre salarié.

Ce que permet le maintien en emploi

Performance	Employabilité	Santé et sécurité
<ul style="list-style-type: none">• Préserver la productivité• Agir contre l'absentéisme et éviter des coûts induits• Favoriser le climat social et la qualité de vie au travail• Engager le collectif de travail	<ul style="list-style-type: none">• Pérenniser les compétences dans l'entreprise• Favoriser la transmission des savoirs et savoir-faire	<ul style="list-style-type: none">• Assurer la santé et la sécurité des salariés par des actions de prévention• Favoriser l'emploi et le maintien de vos salariés, dont ceux en situation de handicap

Le maintien en emploi : du dialogue avant tout

